



L'horeca wallon ne veut pas être « bouffé »

Le 28 février, les restos doivent s'inscrire à la black box. Le président de l'horeca wallon Thierry Neyens invite à être prudent.

Thierry Neyens, vous êtes le président de la fédération horeca de Wallonie, le secteur est remonté?

Par rapport à l'implantation de la caisse enregistreuse, black box, qui vise à lutter contre la fraude fiscale, voire sociale. Le [SP Finances](#) a rappelé l'échéance du 28 février.

C'est quoi cette black box?

Elle est couplée à un «fiscal data module» qui va enregistrer toutes les transactions. Chaque coca, coupe de champagne, steak tartare..

Et ça vous agace un ticket complet?

L'effet pervers du détail, l'aspect crypté des données, il y a une insécurité juridique, s'il y a un retour, une modification, va-t-on devoir venir près du client parce qu'un plat a été changé? Un ticket pourrait avoir une atteinte à la vie privée. C'est «Dis-moi ce que tu manges, ce que tu bois et je te dirai ce que tu es». Ce ticket ne faisait pas partie de l'accord de 2009.

Vous avez peur de quoi?

D'une mutation du profil du consommateur, un risque de pertes de chiffres d'affaires et de pertes d'emplois. Quel sera le seuil de tolérance du [SPF](#)? Ce n'est pas gérable, il va falloir tenir un carnet de bord pour savoir quand on a ouvert le tiroir-caisse.

Et puis fini le «noir»?

On se trompe de cible, le résultat escompté sera un fiasco, on fragilise les vrais entrepreneurs horeca, ceux qui supportent les coûts. Pourquoi venir avec un bazooka? Le secteur explose par une psychose, une démotivation, une nécessité de faire du noir social, il y a eu 5 000 faillites.

Ce que vous proposez?

Il y a une nécessité de réduire les charges sur le travail.

Des études universitaires prévoient des faillites?

Entre 35 000 et 60 000 pertes d'emplois. 90% du secteur, ce sont des TPE.

1 000 personnes qui manifestent, ce n'est pas contre-productif à l'image du secteur, on descend dans la rue pour dire que c'est normal de «faire du black»?

Exactement, la commission paritaire est pour officialiser les heures supplémentaires, les choses sont en bonne voie. Je condamne les cow-boys, les escrocs du secteur horeca, mais il ne faut pas se tromper de cible.

Le 28 février, vous passez à la caisse ou pas?

On va envoyer un courrier aux affiliés. On reste sur le schéma initial, sauf si le SPF ne nous répond pas. L'ajout d'une case qui stipule que celui qui s'enregistre accepte toutes les conditions, cela demande des explications. Cela empêcherait tout recours. Il ne faudrait pas que les bons élèves soient piégés dans un tunnel.